

Gestionnaire de scolarité

INFORMATION SUR LE POSTE

Branche d'activité professionnelle (B.A.P): BAP J Gestion et pilotage
Famille d'activité professionnelle (F.A.P) : Gestion administrative
Emploi-type : Reference III : Adjoint-e en gestion administrative
Corps et Grade : Cat C
Nature du recrutement : CDD (12 mois) ou titulaire de la fonction publique
Nombre de postes offerts : 1
Date prévisible d'embauche : 01/09/2024
Quotité : 100 %
Rémunération en fonction de la grille indiciaire du corps et selon profil

AFFECTATION

Etablissement : Université de Pau et des Pays de l'Adour
Structure / Service : Collège Sciences et Techniques pour l'Energie et l'Environnement
Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment des Travaux Publics
Localisation du poste : Anglet

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

L'**Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)** est une université multi sites implantée sur 5 campus à Pau, Anglet et Bayonne, Mont de Marsan et Tarbes : université pluridisciplinaire, elle intervient dans trois grands secteurs de formation (hors santé) : le droit, économie, gestion, management ; les lettres, langues, arts, sciences humaines et sport ; les sciences et technologies ; elle accueille 14000 étudiants au sein de 3 collèges : Le collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement (STEE) ; Le collège Sciences Sociales et Humanités (SSH) ; le collège Etudes Européennes et Internationales (EEI).

L'université, labellisée Investissement d'avenir I-SITE (Initiatives Science Innovation, Territoires, Economie) et membre de l'alliance Université Européenne UNITA, rayonne au niveau européen et international et est fortement engagée dans une politique de développement sur ses territoires d'implantation au travers de projet comme Irekia. Depuis sa labellisation Investissement d'avenir, l'établissement est engagé dans une forte dynamique transformante au travers de ses grands projets pour répondre à son ambition d'excellence en recherche et formation au meilleur niveau.

L'**Institut Supérieur Aquitain – Ecole d'ingénieurs (ISA BTP)** est une école d'ingénieurs de l'UPPA, depuis 25 ans elle a pour objectif de former d'excellents ingénieurs de spécialité, compétents, trilingues, disposant de connaissances scientifiques et technologiques solides, capables de s'adapter, aptes à faire preuve de bon sens en toutes circonstances, désireux d'entreprendre et d'innover et toujours plus soucieux des enjeux sociaux et environnementaux. Pour l'atteindre, l'école propose depuis sa création en 1996 une formation à l'architecture pédagogique originale et à forte identité :

1. Un recrutement basé sur un projet professionnel mature et affirmé,
2. Une formation en 5 ans avec des enseignements scientifiques et technologiques de spécialité dès la première année,
3. Une formation professionnalisante et des relations privilégiées avec les entreprises et les institutions du secteur de spécialité,
4. Une formation trilingue et des relations fortes à l'international, spécifiquement avec le monde hispanophone
5. Une grande proximité entre les étudiants et l'équipe administrative et pédagogique,
6. Le partage de valeurs de tolérance, de respect et de solidarité appelées « ISA Spirit ».

PRESENTATION DU SERVICE

Le département **ISA BTP (Formation ingénieur Bâtiment et Travaux Publics)** est le département historique de l'école et il est reconnu à un niveau régional et national comme une formation d'ingénieurs « Bâtiment et Travaux Publics » de premier plan. La forte relation avec le milieu de l'entreprise entretenue par les nombreux stages proposés aux élèves ingénieurs participe à l'excellence de la formation dans les domaines particuliers du BTP. Le nombre d'étudiants au sein du département est de 310 pour environ 65 diplômés par ans, 300 stages en entreprises à organiser par an ainsi que 60 mobilités académiques à l'international.

Missions du poste

La présente offre d'emploi est relative à une mission d'appui à la gestion de la scolarité administrative et pédagogique des étudiants de l'ISA BTP.

Il vous sera confié les missions suivantes :

- Inscription administrative dans l'application dédiée (APOGEE)
- Organisation des contrôles continus (copies et listes d'émargement) et gestion des résultats (édition des procès-verbaux de délibérations, relevés de notes et attestations de réussite) dans l'application
- Mise à jour des emplois du temps et réservations dans le logiciel dédié (Hyperplanning)
- Accueil physique et téléphonique
- Appui logistique

DESCRIPTION DU POSTE

1 – Gestion administrative et pédagogique de plusieurs formations

- Candidatures sur les plateformes dédiées
- Inscriptions administratives et pédagogiques (Apogée)
- Organisation des contrôles continus (copies et listes d'émargement) et gestion des résultats (édition des procès-verbaux de délibérations, relevés de notes et attestations de réussite)
- Suivi administratif des conventions de stage (ESUP-Stage)
- Suivi administratif des alternants
- Accueil physique et téléphonique des usagers dont des étudiants étrangers

2 - Soutien aux enseignants dans la planification des emplois du temps, mise à jour des emplois du temps et réservations sur Hyperplanning

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHÉ

Connaissances et compétences

- Connaître le fonctionnement des administrations publiques
- Savoir gérer son activité dans un calendrier et un cadre de gestion complexe
- Savoir rendre compte
- Avoir l'esprit d'équipe
- Avoir une très bonne communication écrite et orale
- Maîtriser les outils de bureautique
- Anglais niveau B1

Niveau de qualification requis : diplôme de niveau V

Expérience souhaitée dans l'administration.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Congés et ARTT : 55 jours par année universitaire

Supplément Familial de Traitement (en fonction du nombre d'enfant à charge)

Protection Sociale Complémentaire : 15€/mois

Supérieur hiérarchique n+1 : Le ou la responsable de la scolarité à l'ISA BTP

Nom du Contact : Benoît Ducassou

Les candidatures doivent être déposées sur le site de l'UPPA <https://recrutement.univ-pau.fr>
avant le **15/07/2024**

Les candidatures envoyées par courrier papier ne pourront pas être prises en compte.